

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES**  
**CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE A LA RENTREE 2020 à l'école du Mont Pautet**

**INTRODUCTION**

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant à la rentrée 2020. Elle s'appuie **sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire mis à jour le 26 août 2020.**

**L'ACCUEIL DES ELEVES**

*Nous vous remercions d'éviter les regroupements devant les portails de l'école.*

**- L'arrivée à l'école**

L'accès des accompagnateurs au sein de l'école sera limité à un accompagnateur par élève et limité aux élèves de maternelle. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. Seulement pour les accompagnateurs de PS et TPS (DSICO, avant l'entrée dans le bâtiment, ils devront se désinfecter les mains.

Les élèves d'élémentaire seront accueillis directement à la porte de leur classe par un adulte.

**- Le départ de l'école**

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes précautions qu'à l'entrée.

**LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)**

**- La distanciation physique**

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, ...), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

La limitation du brassage entre groupes d'élèves est recommandée.

*Afin de limiter les regroupements d'élèves et/ou de parents, les arrivées et départ de l'école sont organisés de la façon suivante :*

DISCO	Entrée par salle côté cour maternelle Sortie par la classe
PS-MS-GS	Entrée par l'entrée du bâtiment Sortie par la classe
CP	Entrée et sortie par les toilettes garçons
CE1-CE2	Entrée et sortie par les toilettes filles
CM1-CM2	Entrée et sortie par la salle de sport en élémentaire

Les récréations auront lieu en décalé et dans des espaces définis par un planning.

**- Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée (arrivée à l'école, avant les repas, après les toilettes et si besoin, avant le départ de l'école (gel).

Il peut se réaliser aux lavabos sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution.

- **Le port du masque**

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes et collégiens ou lycéens tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs, soit dès le franchissement du portail.

Le port du masque n'est pas recommandé pour les enfants à l'école primaire.

Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

Le masque est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

- **La gestion du matériel**

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé. Il en est de même pour la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.).

- **Le nettoyage**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

- **L'aération des locaux**

Les salles et locaux doivent être aérés au moins 15min toutes les 3 heures, soient avant et après la classe et pendant la récréation.

### **LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant un covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre, Il sera isolé dans une pièce avec un masque.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant pour procéder à un test.

Le médecin de l'éducation nationale sera prévenu pour procéder à une analyse des contacts de votre enfant.

En cas de test positif de votre enfant, des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

### **VOTRE ROLE A NOS COTES**

Votre rôle actif à nos côtés dans la prévention (prise de température, explication et respect des gestes barrières, maintien au domicile d'un enfant présentant des symptômes) et le signalement de tout symptôme suspect sur votre enfant ou un membre de votre famille reste essentiel. Pour rappel, la température doit être inférieure à 38°C.

*Aline FLEURICHAMPT, Directrice de l'école.*

### **SIGNATURE DES PARENTS :**